



La formation fédérale

ESCRIME



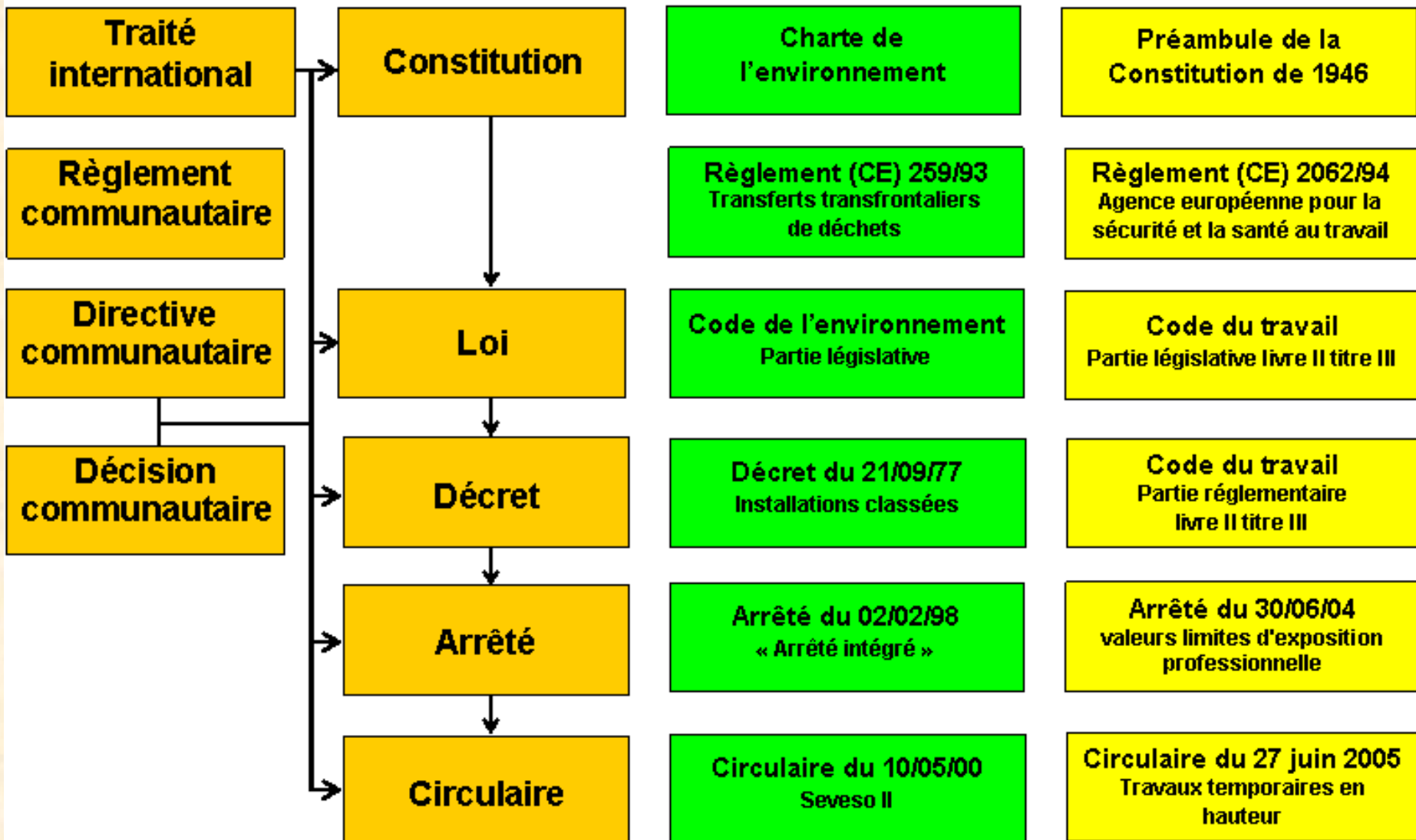
Année 2016-2017

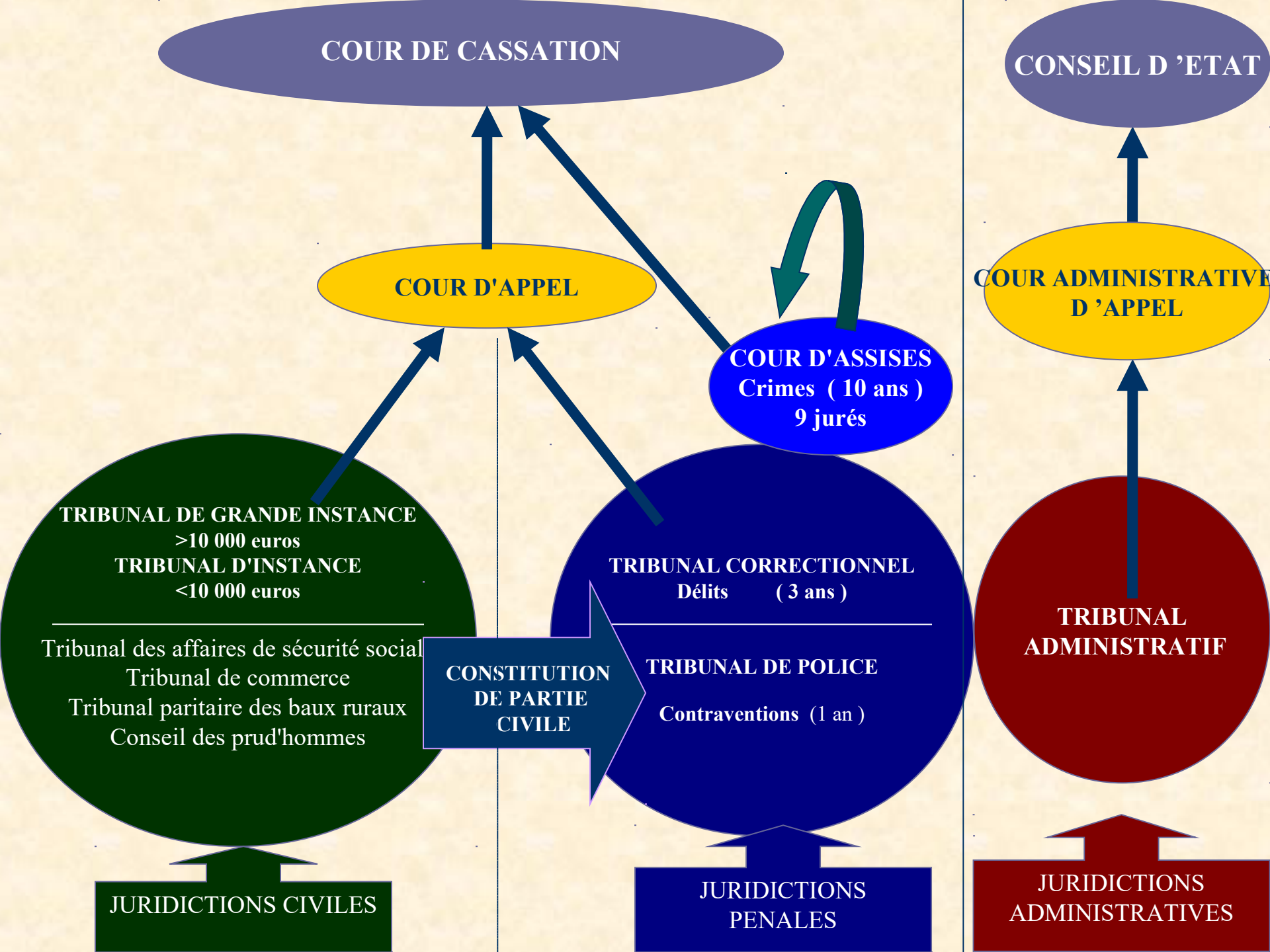
Document rédigé par P.LEFORT, Avril 2017

Hiérarchie des textes

Exemples de textes en droit de l'environnement

Exemples de textes en matière de santé-sécurité





COUR DE CASSATION

CONSEIL D'ETAT

COUR D'APPEL

**COUR ADMINISTRATIVE
D'APPEL**

COUR D'ASSISES
Crimes (10 ans)
9 jurés

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
>10 000 euros
TRIBUNAL D'INSTANCE
<10 000 euros

TRIBUNAL CORRECTIONNEL
Délits (3 ans)

Tribunal des affaires de sécurité social
Tribunal de commerce
Tribunal paritaire des baux ruraux
Conseil des prud'hommes

**CONSTITUTION
DE PARTIE
CIVILE**

TRIBUNAL DE POLICE
Contraventions (1 an)

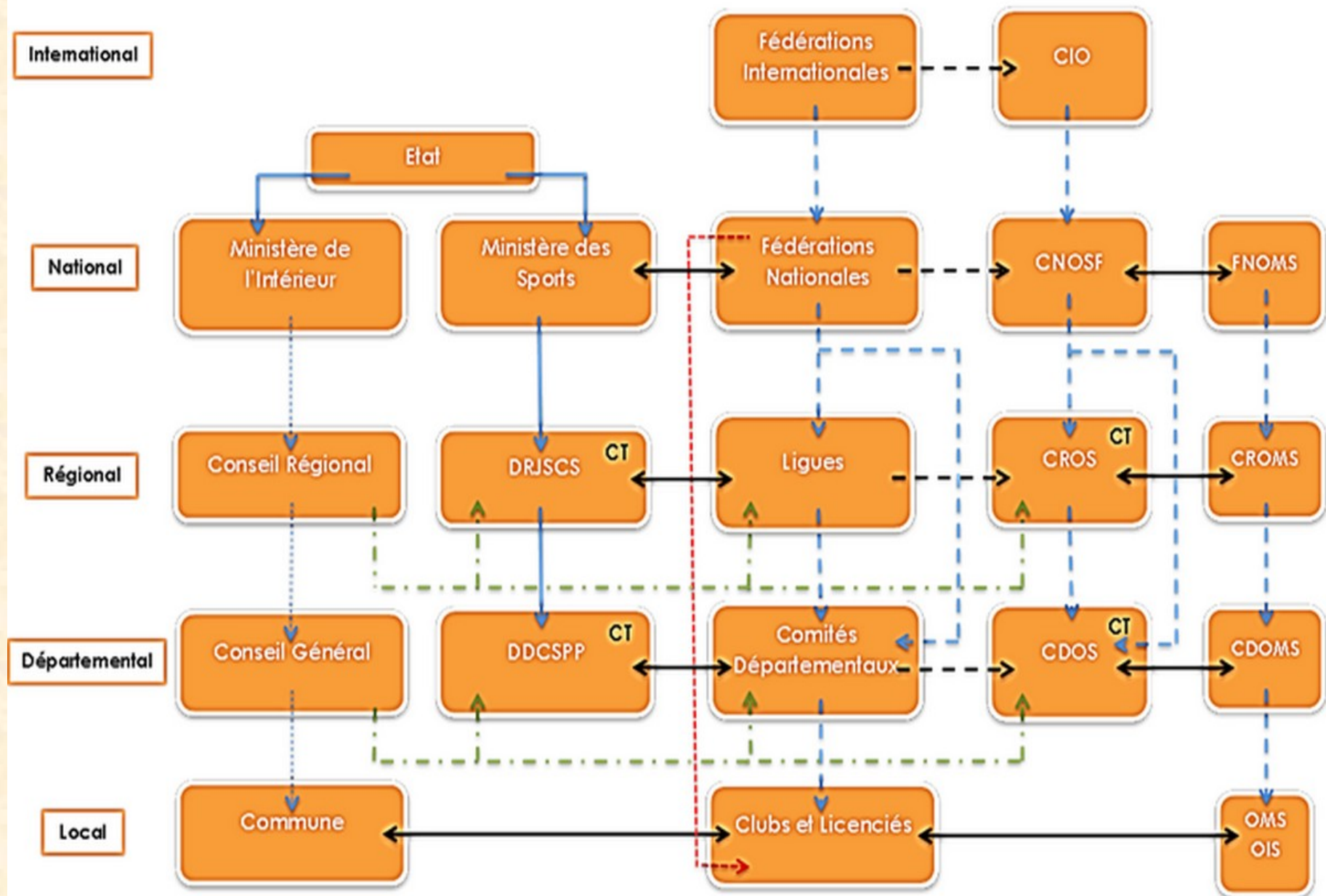
**TRIBUNAL
ADMINISTRATIF**

JURIDICTIONS CIVILES

**JURIDICTIONS
PENALES**

**JURIDICTIONS
ADMINISTRATIVES**

Organisation du sport en France

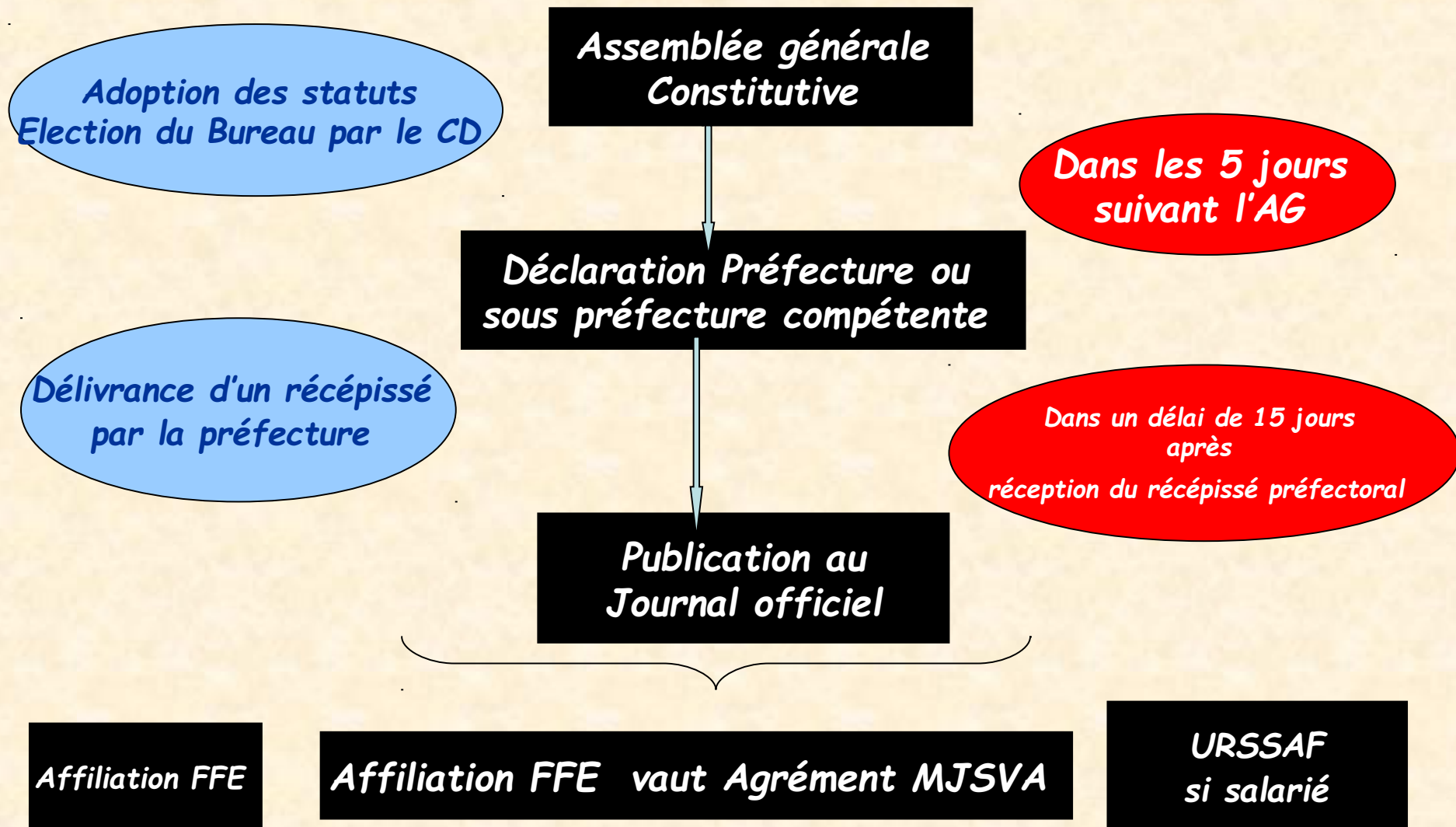


PRESENTATION

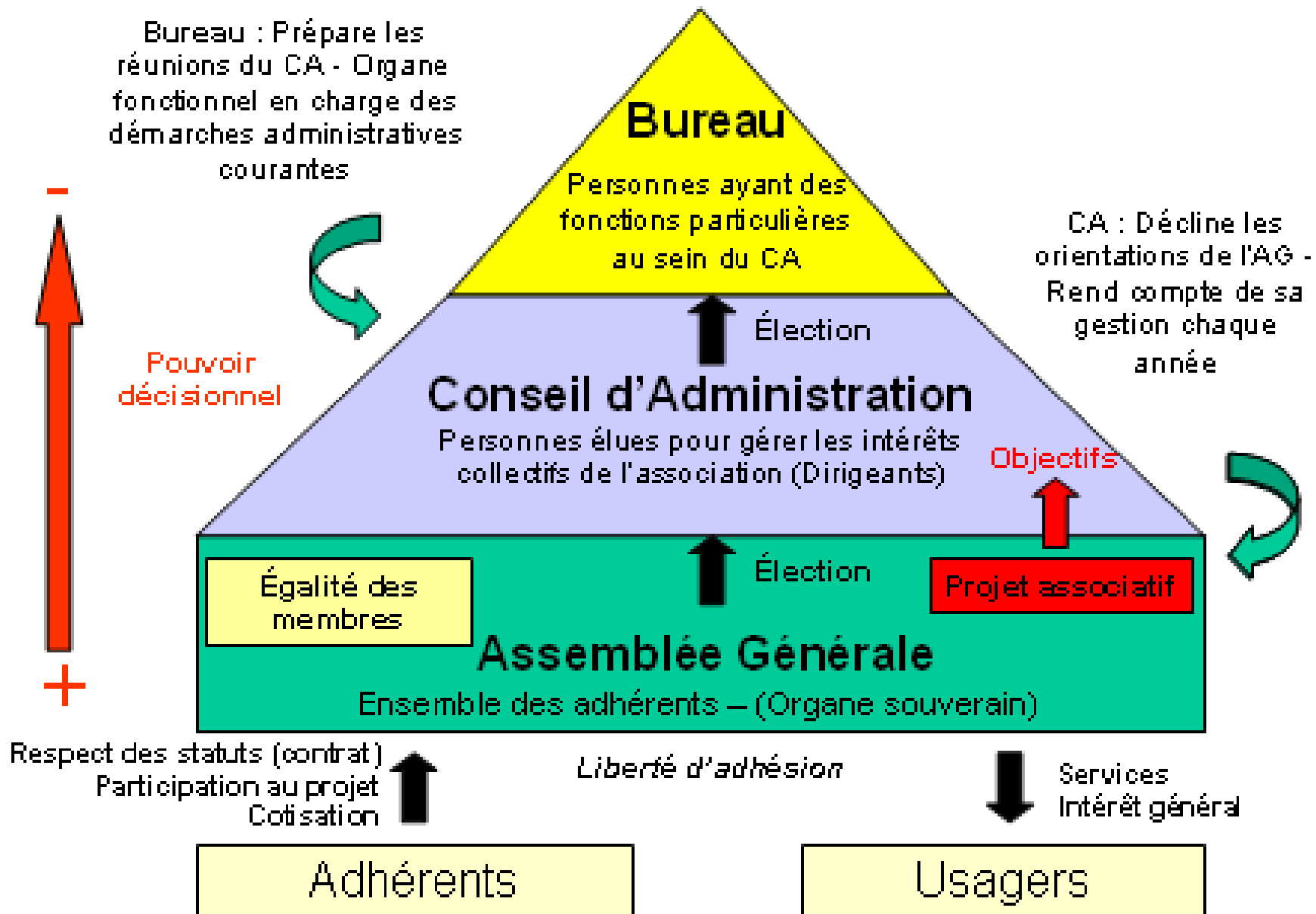
- **La définition de l'association**

L'article 1er de la loi de 1901 dit que « l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, de façon permanente, leurs connaissances ou leur activité, dans un but autre que de partager des bénéfices ».

Constituer une Association: Mode d'emploi



<p>Mécanismes intentionnels spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil d'administration - Bureau - Assemblée générale - Principe de double signature - Transparence des comptes - Audits internes volontaires
<p>Mécanismes intentionnels non spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Loi 1901, expert-comptable, commissaire aux comptes, principe de responsabilité pénale et civile du bureau - Loi du 7/08/1991 : obligation aux organismes qui collectent des fonds dans le cadre de campagnes nationales d'établir un <i>« compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses »</i>. Cette loi donne mission à la Cour des comptes de contrôler afin de vérifier la conformité des dépenses engagées
<p>Mécanismes spontanés spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion des bénévoles - Adhésion des salariés - Confiance des financeurs - Confiance des autorités de tutelle - Création du Comité de la Charte : engagement des associations adhérentes à respecter des règles de bonne conduite et de déontologie, la promotion de leur image et de leurs actions
<p>Mécanismes spontanés non spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Marché des services - Marché des donateurs : ils disposent d'un droit d'information ainsi que d'un droit au respect de l'affectation des dons



LES MEMBRES
FONDATEURS

LES MEMBRES
ACTIFS

MEMBRES DE
L'ASSOCIATION

LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

LES MEMBRES
D'HONNEUR

LES MEMBRES
USAGERS

AFFILIATION FEDERALE

CONSEQUENCES DE L'AFFILIATION

**ETRE MEMBRE DE LA FEDERATION (OBLIGATION DE LICENCE)
ACCES AUX DIFFERENTS SERVICES FEDERAUX**

CONDITIONS D'AFFILIATION

STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR CONFORMES A CEUX DE LA FFE

ETRE A JOUR DE SA COTISATION ANNUELLE

MODALITES D'AFFILIATION

**JOINDRE LES PIECES JUSTIFICATIVES A LA CONSTITUTION DE L'A. S
(RECIPISSSE/COPIE PUBLICATION J. O / COMPOSITION DU BUREAU)**

REPLIR CORRECTEMENT LA DEMANDE D'AFFILIATION

Décret du 01
juillet 1987
+ AG FFE du
23/06/01

La licence fédérale

ANNUELLE
Club/Ligue
→ FFE

carte d'identité du sportif
Assurances

« Certificat médical »

Licence enseignant

Licence Non enseignant

Licence Indépendant

Licence Nationale
Tireurs (voire FIE)

Autres types de licences

Professionnelle

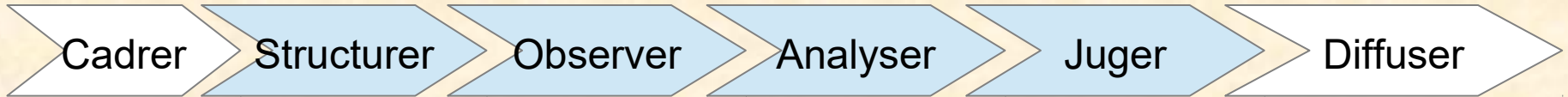
Entreprise

Licence DIRIGEANT

Un projet associatif

- Décliner un cadre d'actions défini,
- Élaborer des objectifs simples,
- Projeter l'action priorisée,
- Prévoir des moyens à décliner (humains, financiers, matériels, ...)
- Mettre en œuvre l'action,
- Évaluer les actions priorisées,

L'évaluation



Objectifs
Destinataires
Périmètre
Approche
Ressources

Critères
et indicateurs

Instruments
et
champs
d'observations

Collecte
des données

Étude
des données

Estimations

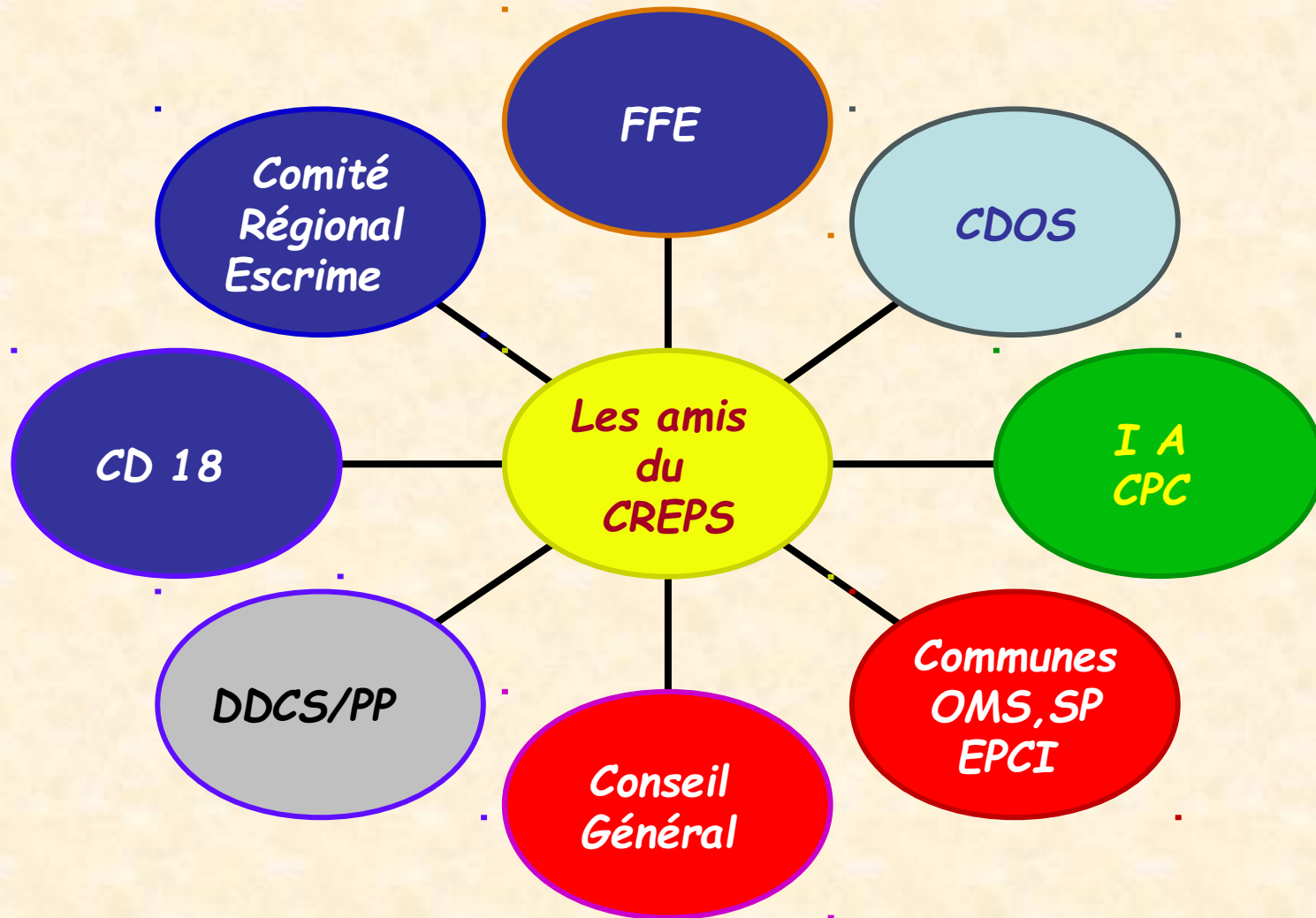
Interprétation
des données

Jugement
de synthèse

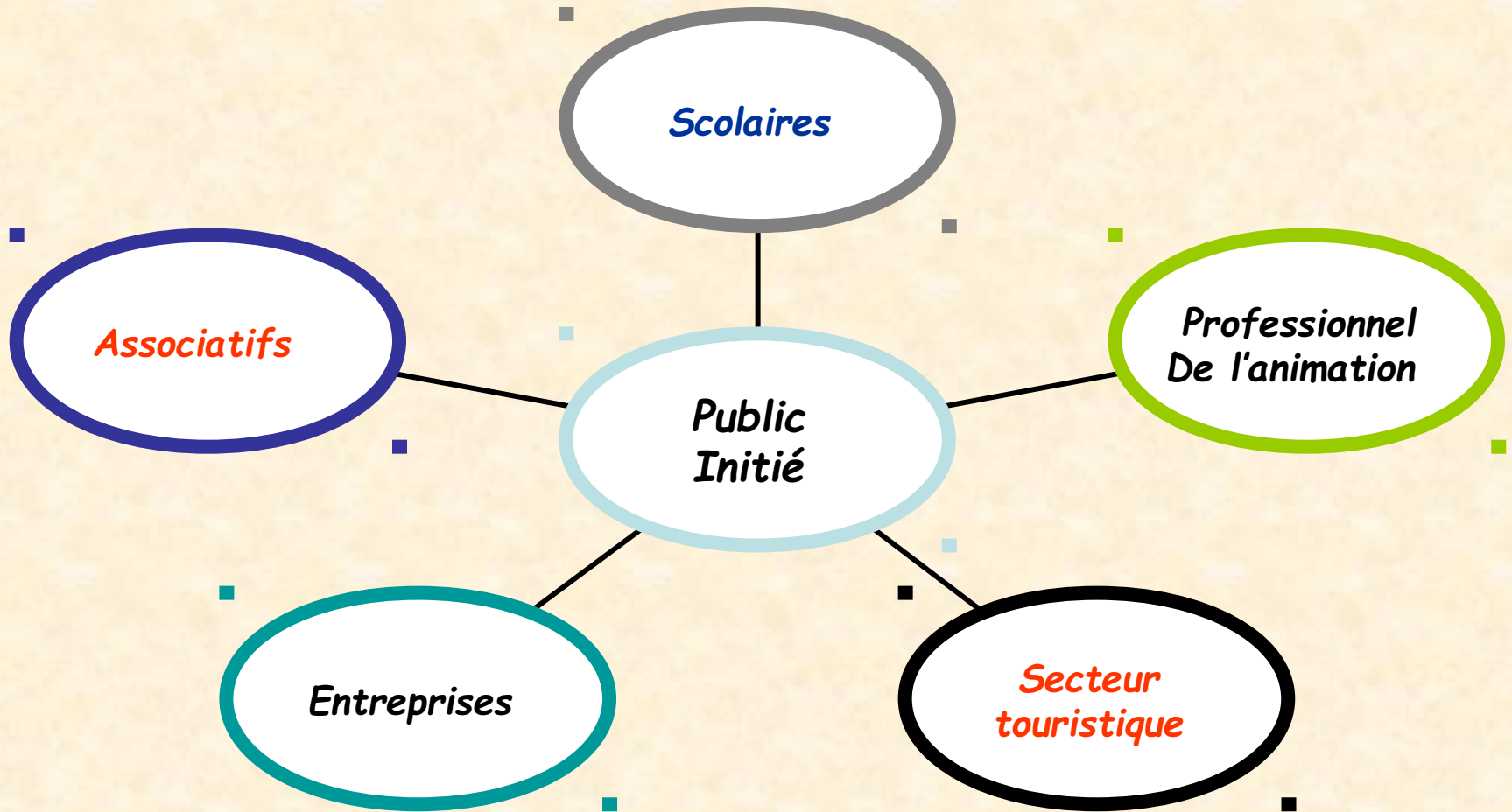
Communication
Interne

Externe

LE CLUB D'ESCRIME ET SON ENVIRONNEMENT



Identification des différents publics



Cadre réglementaire

être capable de maîtriser le cadre législatif et réglementaire relatif à l'animation

être capable de maîtriser le cadre réglementaire fédéral : statuts, règlement intérieur,

être capable de connaître les sources de financements spécifiques

être capable de collaborer avec les différents acteurs de l'animation

Démarche pédagogique

***être capable de proposer des contenus techniques adaptés
aux publics***

être capable de maîtriser la sécurité propre à la discipline

être capable de sécuriser l'environnement lié à la pratique

être capable de proposer des contenus visant l'autonomie

Maîtrise technique

être capable de maîtriser les différentes armes

être capable de maîtriser les techniques de l'assaut

être capable de proposer des séquences techniques adaptées

être capable d'évaluer l'assaut (phrase d'armes et règlement)